

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le premier ministre a parlé au nom de tous les membres de la Chambre, j'en suis sûr, dans le témoignage de respect et de regret qu'il vient de rendre à feu notre collègue; mais, au nom de l'opposition et en mon propre nom, j'aimerais faire mien ce témoignage. Lorsque nous nous sommes réunis ce matin, beaucoup d'entre nous espéraient qu'à l'ouverture de la présente session il nous serait épargné le triste devoir d'avoir à rendre hommage à l'un de nos collègues disparu depuis notre dernière réunion; mais, lorsque nous sommes venus ici ce matin, nous avons appris qu'il ne devait pas en être ainsi.

Le premier ministre a exprimé en des termes qui, je crois, reflètent les sentiments de nous tous ce que pensaient de feu le député de Grenville-Dundas ceux d'entre nous qui étaient ses collègues à la Chambre. Ainsi qu'on l'a si bien dit, il était le doyen de la Chambre des communes, ayant été élu pour la première fois en 1921; mais, avant de commencer sa longue période de service envers son pays à la Chambre, il avait déjà servi valeureusement le Canada au cours de la première guerre mondiale. Durant sa carrière à la Chambre et en dehors de la Chambre, il s'est vivement intéressé au bien-être des anciens combattants.

Bien entendu, M. Casselman a été pendant de longues années whip en chef de son parti et, comme tel, il a été un dignitaire du Parlement qui s'est gagné le respect et l'affection des membres de tous les partis. C'est avec mélancolie que nous constatons que celui qui lui succède comme doyen de la Chambre lui était si étroitement uni non seulement par les liens de l'amitié mais aussi du fait que M. Casselman avait épousé sa fille. Je veux parler, comme le premier ministre l'a fait, de notre ami, l'honorable député de Dufferin-Simcoe (M. Rowe).

Permettez-moi de souscrire, en terminant, aux paroles prononcées par le premier ministre. Nous sympathisons avec lui et les membres de son parti à l'occasion de la perte d'un collègue estimé et nous offrons tout particulièrement, à l'occasion de ce deuil cruel, nos condoléances à M^{me} Casselman et aux membres de sa famille.

M. Hazen Argue (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, au nom du groupement de la CCF, je sais pouvoir dire que le premier ministre et le chef de l'opposition ont parlé pour nous aujourd'hui, comme d'ailleurs pour tous les députés, quand ils ont vivement déploré le décès d'un vieil ami, M. Clair Casselman. Je souscris aux condoléances qu'ils ont offertes à la famille, aux parents et aux amis.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

Je connaissais M. Casselman depuis de longues années, soit depuis 1945, date de mon arrivée à la Chambre des communes. A titre de whip en chef du parti conservateur de 1935 à 1955, il a servi son parti avec fidélité et compétence sous divers chefs. La fonction de whip en chef est importante dans n'importe quel parti. Comportant beaucoup de responsabilités et de travail, elle exige une personne dévouée. Elle ne suscite pas autant d'apparitions en public et peut-être pas autant d'acclamations du public que d'autres postes, mais nous savons que c'est l'une des positions les plus importantes au sein de n'importe quel parti politique à la Chambre des communes.

Au cours des années où j'ai siégé près de M. Casselman, j'ai observé qu'il assistait fidèlement aux séances de la Chambre, qu'il s'acquittait de ses fonctions à l'égard de son parti et des députés avec loyauté et efficacité. La CCF se joint à tous les députés pour dire au premier ministre et aux députés conservateurs que nous partageons leur chagrin et pour offrir nos condoléances au député de Dufferin-Simcoe, à M^{me} Casselman, à ses trois fils et à sa fille.

COMITÉS PERMANENTS

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre) propose:

Qu'un comité spécial, composé de MM. Argue, Balcer, Cardiff, Green et Habel, soit chargé de dresser et de remettre, avec toute la diligence voulue, les listes des députés appelés à faire partie des comités permanents de la Chambre, sous le régime de l'article 65 du Règlement.

La motion est adoptée.

COMMISSION DE LA RÉGIE INTÉRIEURE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre) dépose le message suivant de Son Excellence le Gouverneur général:

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes copie authentique d'un décret du conseil nommant l'honorable Donald Methuen Fleming, ministre des Finances, l'honorable Léon Balcer, solliciter général, l'honorable George Clyde Nowlan, ministre du Revenu national, et l'honorable Ellen Louks Fairclough, secrétaire d'État, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des communes à titre de commissaires aux fins et en vertu des dispositions du chapitre 143 des Statuts révisés du Canada, 1952, intitulé: Loi sur la Chambre des communes.

CHAMBRE DES COMMUNES

CHOIX DU PRÉSIDENT DES COMITÉS PLÉNIERS

(Texte)

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je propose, appuyée par M. Green, que M. Pierre Sévigny, député de la circonscription électorale